

L'IREOQUIS

Volume 2 no 4 décembre 1995

Journal du Syndicat Professionnel des Scientifiques de l'IREQ

Mot  la rédaction

Eh oui, déjà un autre numéro de l'IREQois. D'une part, nous ne voulions pas terminer l'année sans vous souhaiter de joyeuses fêtes. D'autre part, dû au retour de Johanne de son congé de maternité, Sylvie nous quittera en janvier. Elle désirait lancer un dernier numéro avant son départ. Nous avons donc eu l'idée d'un numéro simplifié avec comme thème, la fin de l'année et le temps de fêtes.

Vous retrouverez donc la chronique habituelle de Robert Meunier avec un léger bilan de l'année 1995 et ses prévisions pour 1996. Quant à la personnalité du mois, c'est nul autre que le Père Noël qui nous fait part des cadeaux qui seront remis à la communauté scientifique de l'IREQ. Pour terminer, Charles DesBiens nous fait un bilan de la santé et la sécurité au travail pour 1995. C'est tout, une simple page recto verso pour vous divertir.

Nous profitons donc de l'occasion pour vous souhaiter de joyeuses fêtes. Prenez du repos et revenez en santé en janvier. N'oubliez pas que le volant et l'alcool font mauvais ménage.

Pour terminer, nous tenons à souhaiter bonne chance à Sylvie dans ses projets futurs.

La rédaction

Rendez-vous avec le...Père Noël

Nous avons approché une personnalité qui est toujours sur la sellette à ce temps-ci de l'année, le Père Noël.

Nous lui avons donc demandé quels étaient les cadeaux de Noël réservés pour la communauté scientifique cette année. La liste, dont voici les principaux thèmes, fut très diversifiée.

Premièrement, il nous fait cadeau d'un nouveau tapis pour meubler l'IREQ. (Ça débute bien!)

Et pour donner suite à cela, il nous envoie un grand chef cuisinier venu directement de Paris pour parfaire les petits plats de la cafétéria. Et, pour couronner le repas, la salle à dîner sera complètement réaménagée.

Qu'advient-il de tous les temporaires?

Ce généreux Père Noël distribue des postes permanents à tous les temporaires de l'IREQ. Ce cadeau en est un double, puisque tous héritent par le fait même de l'assurance-salaire.

De plus, il fera construire une garderie sur le site de l'IREQ pour accommoder les parents. Il a également prévu de faire installer un nouveau système de chauffage et de ventilation pour que les

bureaux soient enfin plus confortables.

La recherche profitera-t-elle de la manne du Père Noël?

Il nous promet une douzaine de programmes de recherche, très bien financés par les clients, pour des projets de recherche et de prospectives à long terme, avec un rapatriement de l'argent de la recherche à l'IREQ. (WOW!)

Et, au niveau de la commercialisation?

Il nous donne une formation complète de commercialisation technologique offerte par les agents spécialisés de 3M.

Et, pour nos loisirs?

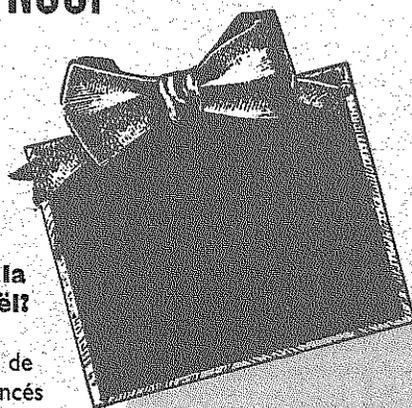
Il nous fera construire un centre de conditionnement physique, avec un sauna, ainsi qu'une belle grande patinoire. De plus, il a prévu d'aménager un terrain de soccer complètement recouvert pour y jouer durant l'hiver.

Mais nous sommes intrigués, quand aurons-nous nos cadeaux?

Il nous répond: «je ne sais pas car mon organisation est en restructuration et ma bonne fée magique est partie en congé sans solde...»

Joyeuses Fêtes à tous!

Sylvie Marchesseault
Conseillère syndicale



Ce journal est publié quatre fois l'an et payé par le SPSI.

Comité de rédaction:

Charles DesBiens, *chercheur*
Myriam Hamel, *chercheuse*
Innocent Kamwa, *chercheur*
Michel Ladouceur, *chercheur*
Sylvie Marchesseault, *conseillère syndicale*
Robert Meunier, *ingénieur*

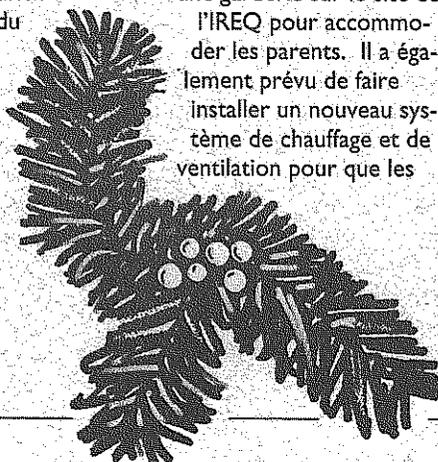
Conception graphique:

Guylaine Hardy

Impression:

Imprimerie Daniel Boulet inc.

Dépôt légal
Bibliothèque nationale
du Québec
1995



1995 achève, vive 1996 ?

L'année 1995 fut une année mouvementée au Québec. Outre le spectre du référendum et finalement sa réalisation à l'automne, le Québec a dû jongler avec un déficit grandissant et des relations fédérales-provinciales tendues. Le Québec est aussi en réflexion sérieuse sur les institutions mises en place depuis la révolution tranquille. Nous n'avons qu'à penser à l'assurance-maladie, à l'éducation et au rôle des grandes centrales syndicales. Nous touchant de plus près, le gouvernement a initié un processus de consultation publique en vue d'instaurer une politique énergétique englobant toutes les formes d'énergies. Dans la même foulée, le rôle d'Hydro-Québec est remis en question

ce qui évidemment influence les réflexions déjà entamées à l'intérieur sur sa structure et son mode de fonctionnement. Déjà au printemps, trois groupes de travail étaient formés dont le mandat était de formuler des recommandations sur les orientations de l'entreprise dans divers domaines tel l'informatique et les télécommunications, la valorisation et la diversification de la technologie ainsi que le programme d'équipement et la SEBJ.

Tous ces débats ne sont pas restés sans effet à l'IREQ. Le VP nous a fait part de ses réflexions quant à la place que devrait prendre l'IREQ dans l'entreprise, comment son financement devrait se faire et enfin, quelle structure nous devrions avoir. Toutefois, il est difficile de faire quelques pas au niveau local quand l'entreprise est en questionnement et qu'elle-même attend du gouvernement des orientations précises.

Alors que nous réserve 1996? Les mêmes débats! Aussi navrant que cela puisse paraître. Le problème référendaire, avec un résultat aussi serré, est loin d'être réglé. Le fantôme d'un autre référendum sera présent tout au long de 1996 avec évi-



La valorisation et la commercialisation des produits de recherche à Hydro-Québec... vraiment pas un cadeau... de Noël!

demment, des relations tendues entre les deux paliers de gouvernement. Quant au déficit, il est toujours grandissant faisant augmenter la pression sur la remise en question de nos institutions. Le débat public sur l'énergie n'est pas terminé et se poursuivra donc l'année prochaine maintenant l'entreprise sur le qui-vive. Quant aux différents groupes de travail, il ne font que commencer à remettre leurs recommandations et peut-être ne verrons-nous des résultats que l'an prochain. Résultats de tout cela? L'insécurité vécue en 1995 sera toujours présente en 1996, l'indécision et l'hésitation de nos dirigeants étant la principale cause.

Espérons que les sujets de discussions auront enfin changé à l'aube de 1997.

Robert Meunier
ingénieur

Bilan de santé et de sécurité 1995

Décembre, mois des bilans! Il est donc temps de faire le point sur la santé et de la sécurité au travail pour les chercheurs en 1995. Résultats? Heureusement, seulement quelques incidents déclarés: deux blessures au dos et une à une main.

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler quelques conseils de santé et de sécurité pour votre dos. Lorsque vous avez une charge à soulever, utilisez une posture qui minimise les efforts sur votre colonne vertébrale, et qui fait travailler principalement vos jambes. Toutefois, n'hésitez pas à avoir recours au personnel des services généraux de l'IREQ pour vous assister dans cette tâche. Un léger délai, ce n'est rien en comparaison à des élancements prolongés d'un mal de dos.

Il n'est pas toujours nécessaire de soulever des lourdes charges pour occasionner des maux de dos. Au travail, en position assise, la posture que vous adoptez peut occasionner des maux de dos. Il est donc recommandé d'avoir le bas du dos bien appuyé sur le dossier de la chaise et d'éviter de rester assis durant de longues périodes.

Pour en savoir davantage sur le dos et sur les bonnes positions, nous vous recommandons la lecture du document intitulé: «Avez-vous bon dos?» que l'on retrouve au centre de santé.

En 1996, la majorité des services de la VPTI seront dotés de consignes de sécurité. Prenez-en connaissance, car il en va de votre santé et de votre sécurité.

Finalement, n'oubliez pas que si vous êtes blessé lors d'un incident, vous devez en aviser votre supérieur et vous présentez au centre de santé. Pour les cas graves, vous pourriez en informer votre syndicat. Ceci est essentiel pour que des mesures correctives, si nécessaires, soient appliquées.

Bonne année 1996 en santé et sécurité.

Charles DesBiens



N'oubliez pas... vos jours fériés flottants !

Nous désirons vous rappeler que les jours fériés flottants de 1995 doivent être pris avant la fin de l'année. Autrement, ces congés seront perdus. Quatre jours fériés flottants sont désignés en 1995, soit le 1^{er} janvier, le 1^{er} juillet, le 24 décembre et le 31 décembre. Notez qu'en 1996, il n'y aura pas de jours fériés flottants.